Trajectoire
Centre de formation des professions comptables d'Occitanie

Immeuble APICAL - 685 Rue Louis Lépine
BP 60 - 34935 Montpellier - Cedex 9

Tél : 04 67 20 98 56

Siret n° 391169851 00030

Registre Public d'Accessibilité

1. Fiche informative de synthèse

1 - Présentation de l'établissement :

Nom de l'établissement : TRAJECTOIRE
Adresse : IMMEUBLE APICAL – 685 RUE LOUIS LEPINE – 34000 MONTPELLIER
Téléphone : 04 67 20 98 56 / Mail : avallabregue@trajectoire-occitanie.org
Site internet : www.trajectoire-occitanie.org
SIRET : 391169851 00030 / NAF : 8559A

Type de l'établissement : ORGANISME DE FORMATION
Catégorie de l'établissement : 5 type R (Établissement d'enseignement et de formation)

L'ERP possède deux niveaux : Rez-de-chaussée et 1 étage
Un Registre de Sécurité est tenu à jour au sein de l'ERP.

Référente Handicap : Audrey Vallabrègue

Catégorie de l'ERP Nature de l'exploitation	5 R Établissement d'enseignement et de formation
Effectif admissible	Jusqu'à 200 personnes

2 - Prestations proposées par l'établissement :

* Salles de formation (RdC + R+1) :
- un espace modulable de 250 m2 comprenant 5 salles de formation équipées
- accès internet Wi-Fi
- vidéoprojecteurs et écrans de projection
- paperboards
- matériel de visioconférence
* Locaux administratifs (R+1)
* Des places de stationnement dont deux places réservées PSH (parking)

3 - Information sur l'accessibilité des prestations :

Le bâtiment APICAL (RdC et R+1) est accessible aux Personnes en Situation de Handicap (bâtiment aux normes PMR, ascenseur, bandes podotactiles + guides au sol, contraste visuel escalier) et notre parking dispose de places réservées.

4 - Conformité des équipements/installations et maintenance (le cas échéant) :

Equipements / Installations	Description et modalités de maintenance (le cas échéant)
CHEMINEMENT EXTERIEUR	Parking / Revêtement goudron / sol stable et plat / éclairage matin et soir pour visibilité optimale (20 LUX)
STATIONNEMENT	Parking avec revêtement goudron / 36 places au total / 2 places réservées PMR avec signalétique au sol + verticale + en face des entrées
ENTREE DANS LE BATIMENT	Portail automatique ouvert durant les heures d'ouverture / deux portes avec poignées de tirage verticales sur toute la hauteur / largeur du battant + espaces de manœuvre avant/arrière conformes PMR / Contraste des portes (rouge et jaune)
CHEMINEMENT INTERIEUR	Revêtement lino / sol stable et plat / pas d'obstacle / largeur des couloirs conforme / éclairage automatique dans les parties communes pour visibilité optimale (100 LUX) / bandes de guidage en relief au sol (vers ascenseur, escalier, sorties)
SIGNALETIQUE INTERIEURE	Panneaux contrastés avec pictogrammes pour guidage vers salles + toilettes + sorties / écrans télévisés indiquant les numéros de salles pour chaque formation du jour (information visuelle uniquement) / bandes de guidage en relief au sol (vers ascenseur, escalier, sorties)
ECLAIRAGE INTERIEUR	Eclairage automatique dans le hall, les couloirs, les toilettes pour visibilité optimale / Eclairage dans les salles de formation selon occupation (interrupteurs conformes / 100 LUX) / **Maintenance annuelle**
ASCENSEUR	Tous les étages comportant des locaux sont desservis / commandes d'appel conformes PSH / **Maintenance mensuelle**
ESCALIER	Marches conformes (hauteur ≤ à 17 cm, largeur du giron ≥ à 28 cm) / Bande d'Eveil à la Vigilance podotactile en haut / éclairage automatique pour visibilité optimale (150 LUX) / Rampe à hauteur conforme, rigide et continue avec contraste visuel
SANITAIRES	4 sanitaires au RdC (dont deux conformes PMR) + 1 sanitaire au R+1 (conforme PMR) : Espaces vides sous les lavabos / Hauteur des équipements conforme / Barres de maintien / éclairage automatique pour visibilité optimale (100 LUX) /
SALLES DE FORMATION ET LOCAUX ADMINISTRATIFS	Revêtement lino / sol stable et plat / portes avec poignées accessibles / largeur du battant + espaces de manœuvre avant/arrière conformes PMR / éclairage conforme pour visibilité optimale (100 LUX)

5 – Formation / sensibilisation du personnel :

Pour les ERP de 5ème catégorie :
Juillet 2021 : Sensibilisation effectuée auprès du personnel chargé de l'accueil via la plaquette d'aide à l'accueil des personnes handicapées (cf. annexes).
Mars 2024 : Formation « Devenir référente handicap » pour Audrey Vallabrègue

2. Les pièces administratives

AGENDA DIAGNOSTICS

N° de dossier :	2015-09-3710
Date :	01/10/2015
Demandeur :	FORMEGA – Formation des Comptables
Locaux FORMEGA - Immeuble APICAL Lieu du contrôle : RdC / R+1, 685 Rue Louis Lépine, cadastré RT 176 / 34000 Montpellier	

LANGUEDOC EXPERTISES IMMOBILIERES — Amiante, Loi Carrez, Plomb, Termites, Logement décent

1 DEFINITIONS ET LEGENDE

Moteur	Visuel	Auditif	Mental / Psychique

	Amélioration	Amélioration pour le confort des personnes handicapées.
	Important	Non-respect de la réglementation avec possibilité d'accompagnement pour les personnes handicapées.

2 INFORMATIONS GENERALES

DESIGNATION DU BIEN

Nature du bien : Etablissement recevant du public
Catégorie du bien : 5
Usage : L : SALLES DE FORMATION + W : BUREAUX
Nbr. Bâtiment : 1 Nbr.
Escaliers : 1
Nbr. Ascenseur : 1

DESIGNATION DE L'ADMINISTRATION PROPRIETAIRE ET DU DONNEUR D'ORDRE

FORMEGA - INSTITUT REGIONAL DE FORMATION COMPTABLE
685 rue Louis Lépine, BP60 – 34935 Montpellier cedex 9

CONCLUSION

ERP très récent satisfaisant aux exigences de la réglementation accessibilité pour les personnes à mobilité réduite : Il reste à traiter :
- WC handicapés (2 en rdc et 1 au 1er étage)

A l'issue des travaux, il faudra informer le préfet et la commission pour l'accessibilité du lieu d'implantation de l'établissement que votre ERP est aux normes

3. Annexes

1 – Catégorie de l'ERP :

Effectif admissible	Catégorie de l'ERP
Jusqu'à 200 personnes	5 R
Établissement d'enseignement et de formation	Établissement d'enseignement et de formation

Nature de l'exploitation	Type	Seuils d'assujettissement de la 5e catégorie		
		Ensemble des niveaux	En sous-sol	En étages
Établissement d'enseignement et de formation Internat des établissements de l'enseignement primaire et secondaire Centre de vacances et centre de loisirs (sans hébergement)	R	200	100	100

2 – Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées :

Bien accueillir les personnes handicapées

Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

Les déplacements ;

Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;

La largeur des couloirs et des portes ;

La station debout et les attentes prolongées ;

Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

La communication orale ;

L'accès aux informations sonores ;

Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.

- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple. ® Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

Le repérage des lieux et des entrées ;

Les déplacements et l'identification des obstacles ;

L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

Accueillir des personnes avec une déficience mentale

A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;

Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;

La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;

Le repérage dans le temps et l'espace ;

L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

Un stress important ;

Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;

La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html

Accessibilité de l'établissement

Bienvenue TRAJECTOIRE - CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONS COMPTABLES D'OCCITANIE

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☑ oui ☐ non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☑ oui ☐ non

Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé. ☑
C'est-à-dire que le personnel est informé
de la nécessité d'adapter son accueil
aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé. ☑
C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation
pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé. ☐

Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé ☑ oui ☐ non

→ Le personnel connait le matériel ☑ oui ☐ non

Contact :

Audrey VALLABREGUE - avallabregue@trajectoire-occitanie.org

Consultation du registre public d'accessibilité :

☑ à l'accueil ☑ sur le site internet

N° SIRET : 391169851 00030

Adresse : 685 RUE LOUIS LEPINE - IMMEUBLE APICAL - 34000 MONTPELLIER

Contributeurs : Fédération APAJH, DMA, Unapei Relecteurs : ESAT Levallois-Perret - Fédération APAJH, ESAT Pierrelatte - Adapei 26 Septembre 2017

3 – Plan des locaux

Rez-de-chaussée :

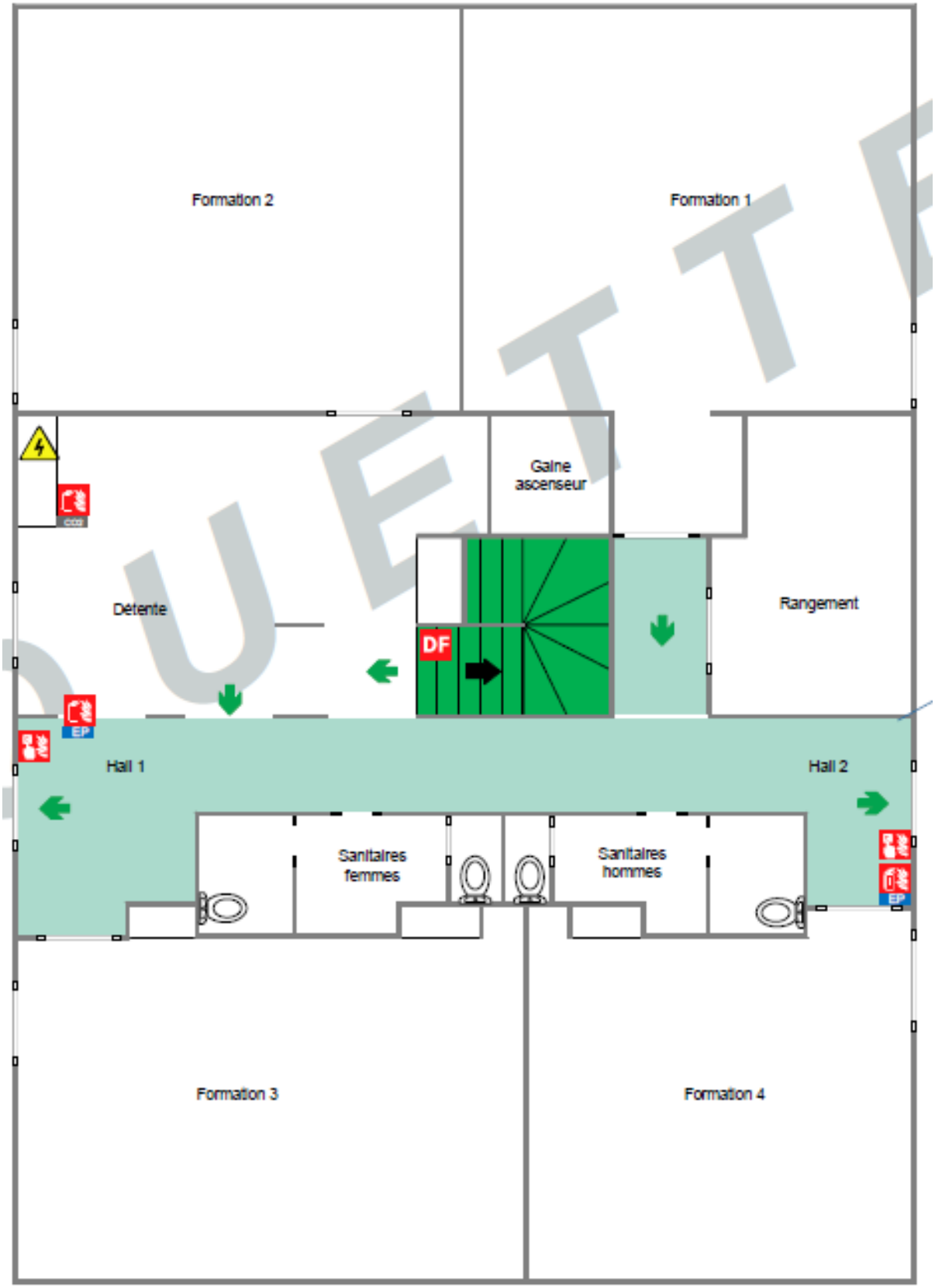

DUETTE

Etage (R+1) :

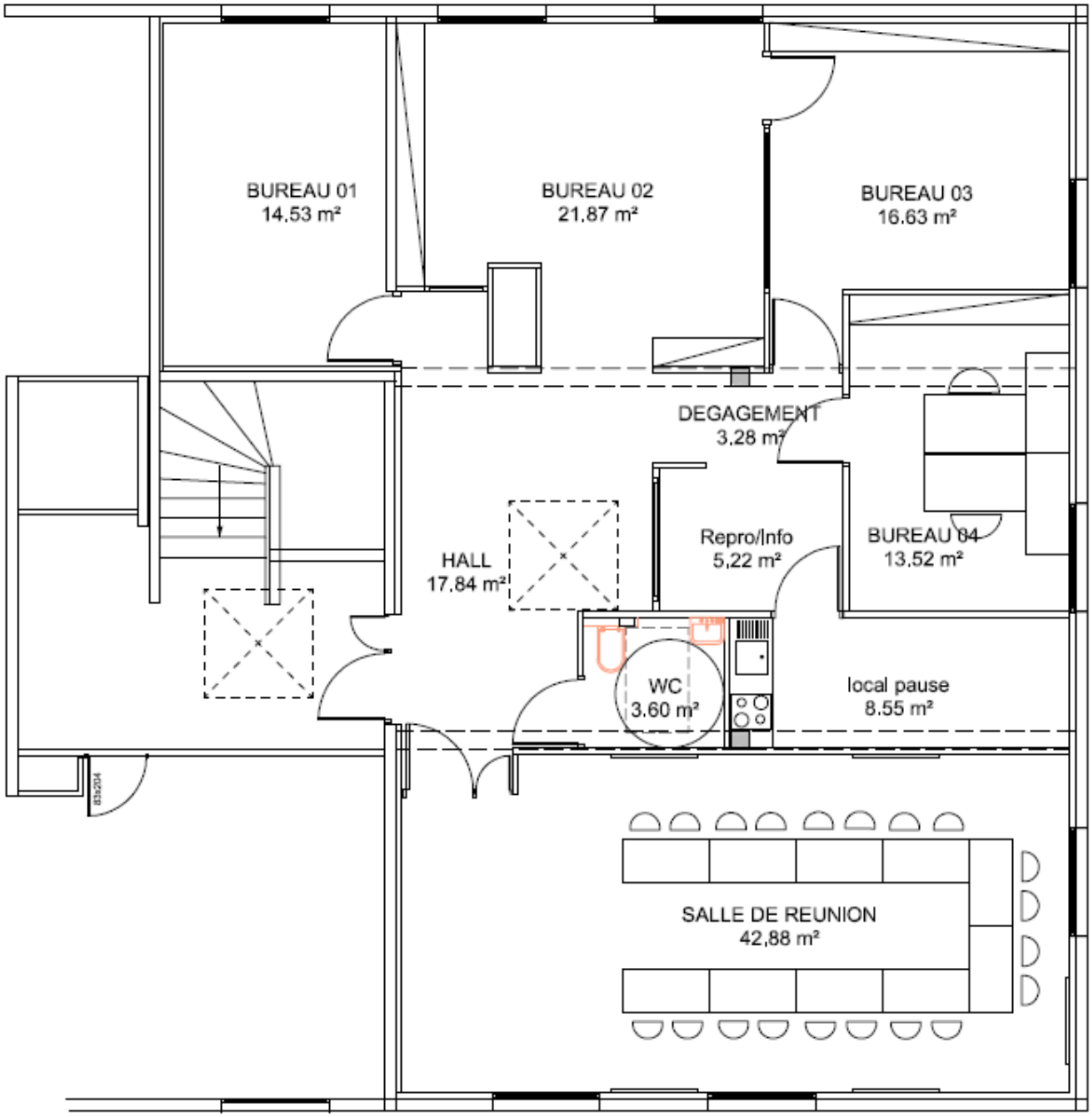

4 – Attestation de formation (ERP de 1ère à 4ème catégorie) :

Non applicable pour TRAJECTOIRE.